

# L'agriculture wallonne en chiffres

## Moyens de production

### Exploitations



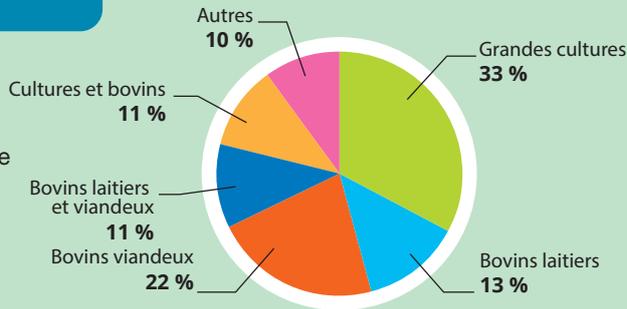
**12 716**  
exploitations

↳ 15% en production biologique



**21 491**  
personnes

### Spécialisation



### Terre

**737 320** hectares de SAU

### Prairies et fourrages

**54 %** de la SAU

↳ Evolution stable en 2023



### Froment

**17 %** de la SAU

↳ Evolution à la hausse en 2023



### Pommes de terre

**6 %** de la SAU

↳ Evolution stable en 2023



### Betteraves

**5 %** de la SAU

↳ Evolution à la hausse en 2023



### Animaux



80%

10%

8%

UGB

### Exploitation moyenne



Age d'installation  
**34 ans**



Agriculteur  
**55 ans**



Superficie  
**58 ha**



Cheptel  
**149 bovins**

Source : Statbel - moyenne 2018-2022

### Les jeunes (<41 ans)

**17%**  
des agriculteurs actifs

Age moyen  
**34 ans**

**21%**  
des fermes avec  
au moins 1 jeune

### Spécialisation



**25%**  
de la SAU wallonne

**11%**  
des fermes gérées unique-  
ment par des jeunes

Source : OPW - 2023

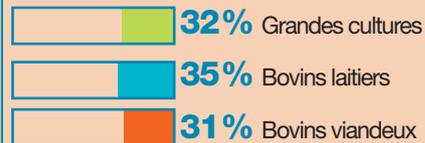
### Les femmes

**26%**  
des agriculteurs actifs

Age moyen  
**57 ans**

**33%**  
des fermes avec  
au moins 1 femme

### Spécialisation



**33%**  
de la SAU wallonne

**13%**  
des fermes gérées unique-  
ment par des femmes

Source : OPW - 2023



POUR EN SAVOIR PLUS :  
[ETAT-AGRICULTURE.WALLONIE.BE](http://ETAT-AGRICULTURE.WALLONIE.BE)

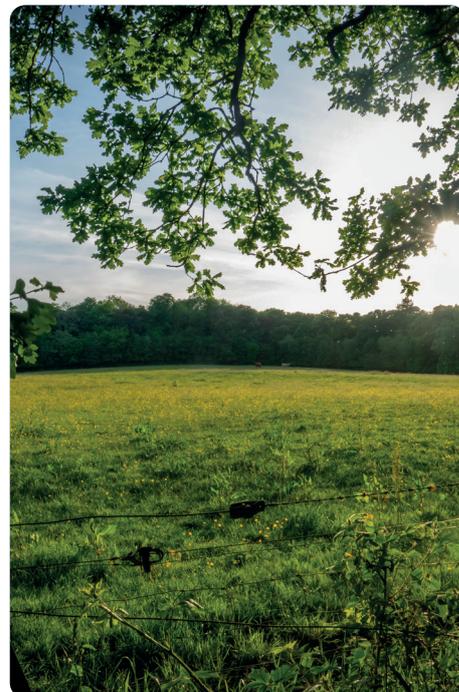




## À quoi ressemble l'agriculture wallonne aujourd'hui ?

Entre 2018 et 2022, les facteurs de production du secteur agricole wallon présentent une certaine stabilité. Durant cette période, on compte 21 500 travailleurs réguliers au sein de 12 716 exploitations agricoles dont 15 % sont en production biologique. Ces exploitations gèrent 740 000 ha de superficie agricole utilisée [SAU], soit un peu moins de la moitié du territoire wallon. La majorité de cette superficie est consacrée aux prairies permanentes et aux fourrages, confortant ainsi l'importance de l'élevage bovin (80 % des unités gros bétail<sup>1</sup> [UGB]) dans notre région. Avec un quart de la SAU, les céréales, dominées par le froment d'hiver, façonnent également le paysage agricole wallon.

L'exploitation moyenne wallonne compte 58 ha et 149 bovins, lorsque ce type d'élevage est présent. L'agriculteur wallon moyen a 55 ans et a débuté officiellement son activité à l'âge de 34 ans.



<sup>1</sup> L'unité de gros bétail (UGB) est la référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges. A titre d'exemple : 1 vache = 3 porcs = 10 moutons = 143 poulets.



### Les jeunes en agriculture, l'avenir de la profession

En 2023, en Wallonie, 17 % des agriculteurs actifs sont dits « jeunes », c'est-à-dire qu'ils ont moins de 41 ans. Cette catégorie d'agriculteurs ont en moyenne 34 ans. Pour 82 % de ceux-ci, l'agriculture est leur activité principale. Par ailleurs, 70 % d'entre eux disposent d'une formation en agriculture : études supérieures (16 %), études secondaires (27 %) ou une formation post scolaire (cours B – 27 %).

Un cinquième des exploitations wallonnes comptent au moins un jeune et occupent 25 % de la SAU wallonne. Au total, 11 % des fermes sont gérées par un ou plusieurs jeunes .

La proportion de jeunes est plus importante dans les exploitations spécialisées en élevage bovins laitiers comparativement à celles spécialisées en viandeux ou en grandes cultures.

Les jeunes exercent majoritairement leurs activités en personne physique (44 %) ou en groupement de personnes physiques (42 %). Les autres ont fait le choix de s'installer en société.



### Les femmes dans un secteur d'activité perçu comme majoritairement masculin

En 2023, un quart des agriculteurs actifs en Wallonie sont des femmes, en moyenne, âgées de 57 ans. Elles travaillent dans 33 % des exploitations wallonnes et sur 33 % de la SAU wallonne. Parmi ces femmes, 71 % exercent ce métier comme activité principale. Au total, 13 % des exploitations wallonnes sont gérées uniquement par une ou plusieurs femmes.

Le type de spécialisation n'influence pas la présence des femmes au sein des exploitations. Elles sont réparties de manière équivalente entre les différentes spéculations agricoles.

La majorité des agricultrices exercent leur métier sous le statut de personne physique (61 %) ou en groupement de personnes physiques ( 26 %). Les autres sont installées sous forme de société.

## VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE

La Direction de l'Analyse économique agricole [DAEA – DEMNA – SPW ARNE] met à votre disposition des analyses permettant d'établir l'état des lieux du secteur, sur son site internet :

<https://etat-agriculture.wallonie.be>

N'hésitez pas à vous inscrire à sa lettre d'informations pour être tenu au courant des dernières mises à jour.